



Syndicat  
CGT  
Renault Cléon

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr  
cgt.cleon@renault.com  
fax: 01 76 86 78 40

**Non, monsieur Ghosn**  
**Vous qui avez**  
**les poches pleines**  
**Vous n'avez aucune raison**  
**de geler nos salaires !**

mercredi 27 mars 2013

**Hier, mardi 26 mars**  
**la direction générale a convoqué les syndicats**  
**dans le cadre des "Négociations" Annuelles Obligatoires**

## **UNE TRISTE FARCE** **APRÈS LES SIGNATURES CFDT-CGC-FO**

Si la loi l'oblige à convoquer les organisations syndicales pour **négoier les rémunérations**, le temps de travail, l'égalité professionnelle... **au moins une fois par an**, les dés sont clairement pipés puisque **la direction a déjà obtenu l'accord des syndicats CFDT/FO/CGC pour geler nos salaires 2013**, dans le cadre de l'accord de "compétitivité" signé le 13 mars !

Rappelons ce que dit l'accord:

*" Le présent accord a pour objectif, sans préjudice de la mise en oeuvre, comme le prévoit la loi, de la négociation annuelle sur les salaires, de donner une perspective sur l'évolution possible des rémunérations sur les 3 premières années de sa mise en oeuvre.*

*Cette vision est liée à la situation économique de la branche automobile et à ses performances. Elle conduit à une nécessaire limitation de la progression de la masse salariale dans une approche de modération salariale."*

**En clair, les syndicats CFDT, CGC et FO ont déjà donné leur accord pour qu'il n'y ait aucune augmentation générale de salaire en 2013. Et effectivement, il n'y aura rien !**

**Pire, les mêmes syndicats ont clairement donné leur accord pour qu'il en soit de même en 2014 et 2015.**

Ce qu'il faut savoir, c'est que si les chiffres de 0,5% et 0,75% ont disparu de l'accord, c'est parce que la CGC a clairement expliqué à la direction qu'elle avait l'obligation légale de négocier... mais qu'elle **n'avait aucune obligation d'aboutir à un résultat !** Alors, à quoi bon inscrire le "gel" **noir sur blanc** dans l'accord, au risque de gêner les signataires !

**Avec 1 735 millions d'euros de bénéfices**  
**Renault n'a AUCUNE raison**  
**de bloquer nos salaires**

On essaie de nous faire croire qu'il faudrait accepter de nous serrer la ceinture pour améliorer la "compétitivité" de notre entreprise.

Mais dans le même temps, Renault s'apprête à verser 508 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires:

- un chiffre en augmentation de 32.29% sur l'an dernier, alors que la prime d'intéressement qui nous a été versée le 15 mars a diminué de 40% !

- un chiffre bien supérieur aux 400 millions d'euros que l'entreprise devrait absolument économiser en détruisant 7 500 emplois d'ici 2016.

**Aujourd'hui, l'entreprise dispose même de 13 557 millions d'euros de trésorerie disponible.**

Et dans le même temps, rien n'empêchera Ghosn de pouvoir continuer à gagner plus de 33 506 euros par jour, soit bien davantage que le salaire annuel d'un P1CS avec 30 ans d'ancienneté !

**Tout augmente...  
sauf nos salaires  
ÇA N'EST PAS TOLÉRABLE !**

**Il nous faut toujours  
300 euros minimum  
de plus pour tous**

Pour assurer une vie décente à tous les salariés, compatible avec les exigences de notre temps, il faut augmenter les salaires, au lieu de les rabougir ! Pour vendre des voitures, il faudrait peut-être commencer par donner du pouvoir d'achat aux salariés !

Ce sera aussi le meilleur moyen d'accroître les ressources de la sécurité sociale et des caisses de retraites, d'éviter une nouvelle réforme des retraites

La CGT revendique également:

- la revalorisation des grilles de salaire des catégories APR, ETAM et CADRE

- le respect du coefficient d'embauche par rapport au diplôme et au poste occupé.

## **HALTE À LA RÉPRESSION SYNDICALE**

**Jeudi 21 février, Pascal LE MANACH - délégué et secrétaire adjoint du syndicat CGT - avait été convoqué par le RH Usinage moteurs à un entretien préalable à une éventuelle sanction.**

Par un courrier reçu le lundi 18 mars, la sanction est tombée : **2 jours de mise à pied**, les mardi 9 et 16 avril, placés volontairement au milieu de 2 semaines successives.

Que lui reproche-t-on ? D'avoir soi-disant manqué de "*respect des personnes*", à l'occasion d'une "*vive discussion*" avec le chef d'atelier des carters cylindres du moteur F, le 17 janvier dernier, alors que nous étions en pleine bagarre contre l'accord de compétitivité. Et d'avoir soi-disant menacé de dénoncer par tract le nom d'un salarié effectuant trop d'heures supplémentaires, un tract qui n'a jamais existé !

En fait, ce jour-là, Pascal était intervenu à la demande de plusieurs salariés, suite aux pressions quotidiennes exercées dans cet atelier, depuis le début de l'année, pour effectuer des heures supplémentaires, soit en fin d'équipe, soit le samedi matin. Un atelier pourtant arrêté 3 semaines consécutives en décembre, en ajoutant autoritairement 2 semaines de JCC à la 5ème semaine de fermeture.

Si la lettre de sanction a le culot de reprocher à Pascal le ton "agressif" qui aurait été le sien à l'encontre du chef d'atelier, elle ne dit rien des menaces proférées à son encontre par ce même C.A, lorsqu'il lui dira : "*Si tu n'es pas content, je t'attends ce soir sur le parking à 21h30*". Mais comme d'habitude, la direction a fait le choix de "couvrir" sa hiérarchie.

**Alors, évidemment, nous ne sommes pas dupes : derrière Pascal, c'est tout le syndicat CGT qui est visé et son refus de se plier à l'accord de compétitivité en organisant la résistance des travailleurs, tout au long de la négociation.**

## **Collecte de solidarité avec les salariés grévistes de PSA Aulnay:**

Ce mercredi, les travailleurs de PSA Aulnay vont rentrer dans leur 11ème semaine de grève.

La collecte organisée aux portes de l'usine a rapporté **1 707 €** **Nous remercions tous ceux et celles qui ont tenu à manifester leur solidarité, au travers de cette générosité**

Cette somme a été remise à leur caisse de grève, lundi matin. Ils vous remercient.